



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE
SAÔNE-ET-LOIRE

CAR PÉDAGOGIQUE :
sensibilisation au port de la ceinture de
sécurité à bord des véhicules de
transport en commun

Du 19 au 21 décembre 2018

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

« En car comme en voiture, je boucle ma ceinture ! »



I – Contexte

Le **port de la ceinture de sécurité** est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules. Cette obligation concerne également les occupants des véhicules de transport en commun de personnes. Dans les accidents de circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de celui-ci.

En Saône-et-Loire

Le retour des actions de prévention menées dans le département à destination des jeunes collégiens et lycéens, montre qu'un trop grand nombre ne porte pas systématiquement sa ceinture de sécurité, ceci quel que soit le véhicule utilisé .

Le bouclage de la ceinture doit devenir un geste réflexe pour tous les usagers de véhicules terrestres à moteur qui en sont dotés.

Sur la période 2012-2017, en moyenne, **3 % des conducteurs et 6 % des passagers accidentés ne portaient pas la ceinture de sécurité .**

Sur la même période, on recense par ailleurs **19 tués liés au non port de la ceinture, soit 8 % du total des tués dans le département.**

II – UNE ACTION DÉDIÉE

A – Les objectifs

Il s'agit de permettre aux élèves qui utilisent les cars scolaires de comprendre l'intérêt, par des exercices concrets à bord du car pédagogique, du port de la ceinture de sécurité.

B – Le programme

Pour cette première édition à l'initiative du préfet de Saône-et-Loire, le car pédagogique va se déployer, du mercredi 19 au vendredi 21 décembre 2018, sur différents sites du département.

Le programme a été élaboré en collaboration avec les référents sécurité routière des établissements qui bénéficieront du module de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité.

Cette action de prévention se veut innovante en matière de support.

Calendrier :

Date	Site	Horaires	
		Matin	Après-midi
Mercredi 19 décembre 2018	Collège Robert Doisneau, Chalon -sur-Saône	09h00-12h00	
Jeudi 20 décembre 2018	Collège Guillaume des Autels, Charolles	09h00-12h00	13h00-17h00
Vendredi 21 décembre 2018	Collège Henri Vincenot, Louhans	9h00-12h00	13h00-17h00

Des points presse organisés par Mmes et M. les sous-préfets :

Date et horaire	Sous Préfet	Site
Mercredi 19 décembre 2018 à 9h00	M. Boyer, sous-préfet de Chalon-sur-Saône	Collège Robert Doisneau, Chalon -sur-Saône
Jeudi 20 décembre 2018 à 9h00	Mme Geronimi, sous -préfete de Charolles	Collège Guillaume des Autels, Charolles
Vendredi 21 décembre 2018 à 10h00	Mme Boulay, sous -préfete de Louhans	Collège Henri Vincenot, Louhans

III. PRÉSENTATION DU CAR PÉDAGOGIQUE

Une mise en pratique réaliste en 3 étapes



← Etape 1

L'ensemble des stagiaires, conducteurs et passagers, montent dans le bus qui se trouve en position normale, sur ses roues.



← Etape 2

Le formateur, présent dans le car, actionne le dispositif de retournement qui allonge le véhicule sur son flanc gauche.

L'exercice d'évacuation débute et permet aux stagiaires de :

- se déplacer dans un véhicule couché sur son flanc,
- repérer les différentes issues de secours disponibles,
- s'orienter vers les trappes d'évacuation,
- évacuer le véhicule par les trappes de pavillon,
- se mettre en sécurité à l'extérieur du véhicule, dans une zone adaptée.

← Etape 3



Le **car pédagogique**, identique à un véhicule de transport en commun classique, est composé d'un poste de conduite, de 16 places passagers et d'une zone pédagogique dédiée à la manipulation d'extincteurs sur feux réels.

Une **trappe d'évacuation**, identique à celles présentes sur tous les véhicules de transports en commun, permettra aux stagiaires de s'extraire du car.



Un **escalier** permet aux stagiaires de descendre du car facilement et en toute sécurité.

Un **porte-engin** équipé d'un système de retournement permet d'allonger le bus sur son flanc gauche. La rotation du véhicule à 90° est réalisée en 20 secondes, ce qui assure une sécurité totale aux conducteurs et passagers.

Le car pédagogique permet aux participants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles.




AGORA Formations

6, impasse des Vergers | 57160 Scy-Chazelles

Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42

www.agora-formationen.com | agora-formationen@orange.fr



Cette action est organisée par la Direction Départementale des Territoires (DDT), coordinatrice des actions de sécurité routière dans le département.

En 2018, 255 demi-journées d'actions de sensibilisation à la sécurité routière, pour près de 29 000 personnes sensibilisées au 28 novembre, ont été programmées au Plan Départemental.



[Contacts :](#)

Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71